



AVIS AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Administration communale

Les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 22 décembre 2006 au jeudi 4 janvier 2007.

Auberge communale

L'auberge communale sera fermée les 24 et 25 décembre 2006.

Téléthon - Vente de sapins de Noël

Le samedi 9 décembre 2006 le corps des sapeurs-pompiers organise la traditionnelle journée en faveur du Téléthon. Rendez-vous dès 10 heures au local PCi (maison de commune). Vin chaud et raclette vous seront proposés. Votre participation sous forme de dons, pâtisseries maison ou autre sera très appréciée. Nous vous remercions d'ores et déjà de venir nombreux apporter votre soutien.

La vente des sapins de Noël se déroulera au même temps sur la place de parc du bâtiment administratif.

Date à réserver : les sapins de Noël seront brûlés au stand de tir d'Essertines-sur-Rolle le vendredi 19 janvier 2007 dès 18 heures.

Passage du Père Noël

Le Père Noël viendra saluer petits et grands le samedi 16 décembre à 9h15 au local PCi. Nous nous réjouissons de passer un moment agréable en sa compagnie en dégustant une boisson chaude.

Fête de Noël au temple

Le fête de Noël sera célébrée le jeudi 21 décembre 2006 à 19h30 à l'église de Saint-Oyens avec la participation des enfants du culte de l'enfance et du cœur mixte. A l'issue de la cérémonie, la Société de Jeunesse vous servira le vin chaud devant l'église.

Routes fermées / Déneigement

En période hivernale la route de l'Épine desservant la déchetterie intercommunale sera **fermée et interdite à la circulation**. Les usagers de la déchetterie intercommunale sont priés d'y accéder via Essertines.

La Municipalité attire votre attention sur le fait qu'en cas de chutes de neige, tous les usagers et propriétaires de véhicules sont priés de ne pas les laisser sur la voie publique afin de faciliter le déneigement.

Commande bois

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de commander du bois de feu provenant de nos forêts. N'hésitez pas de vous adresser au Greffe ou sur internet pour passer commande ou pour obtenir de plus amples informations. A noter : les prix du bois de feu seront augmentés à partir du 1^{er} janvier 2007.

Elimination des ordures ménagères pendant les fêtes

Les ordures ménagères seront enlevées le mercredi 3 janvier 2007 (à la place du mardi 2).

Sécurité routière

De nombreux automobilistes ont du mal à adapter leur vitesse lorsqu'ils traversent notre village. Les personnes concernées, pour autant qu'elles soient domiciliées dans la commune, sont instamment priées de lever le pied. La sécurité de tout un chacun en dépend !

Lors du dernier conseil général le problème a été porté à l'ordre du jour. Plusieurs suggestions pour remédier à ce fléau ont été avancées (limitation de vitesse à 30 Km/h, installation de chicane ou de ralentisseurs). La Municipalité est consciente du problème et a la ferme volonté de trouver des solutions raisonnables.

Nouvelle loi sur l'accueil de jour

Le 1^{er} décembre 2006 une nouvelle loi sur l'accueil de jour est entrée en vigueur. Si vous êtes maman de jour (agrée ou non) ou se vous souhaitez le devenir, cette nouvelle loi vous concerne. Une documentation détaillée peut être consultée au Greffe.

Offre d'emploi

L'association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne met au concours un poste d'employé(e) d'administration (taux d'occupation 100 %) au CRS Morges-Aubonne. Une description du poste est affichée au pilier public. Le délai pour la soumission des candidatures a été fixé au 10 décembre 2006.

La Municipalité et l'administration communale vous souhaitent un beau et paisible mois de décembre et vous adressent d'ores et déjà leurs meilleurs vœux pour de belles et lumineuses fêtes de fin d'année.

La Municipalité